

Titre paritaire à finalité professionnelle Tuyauteur·euse Industriel·le 0093

03/09/2025

PRÉREQUIS

- Maîtrise des savoirs de base : lire, écrire, compter en français.
- Avoir le projet professionnel de devenir tuyauteur·euse.
- Être de nationalité française, ressortissant de l'UE ou étranger en situation régulière de séjour et de travail.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Vous devez préalablement remplir le dossier de candidature en ligne.
- La session de recrutement prévoit une information collective, un test sur les savoirs de base ainsi qu'un entretien de motivation. Les résultats sont communiqués sous une semaine maximum.
- Cette formation est ouverte aux personnes en situation de handicap.

INDICATEURS DE RÉSULTATS

- Taux de réussite à l'examen final : *à venir*.
- Taux de satisfaction : *à venir*.

TARIF

- Les frais pédagogiques sont pris en charge par votre entreprise.
- La formation est éligible au CPF.

CONTACT

- Académie Fives Nordon – 78 avenue du XX^e Corps – 54000 NANCY
- Marjorie CHARDIN, Coordinatrice - fivesnordon.academie@fivesgroup.com
07.85.70.31.32

 Durée : 455 heures

 Lieu : Nancy

 Rythme d'alternance :
Sur-mesure, à définir avec l'entreprise

 Démarrage :
Entrée/sortie permanente

Le métier

- Le-la tuyauteur·se industriel·le réalise par pointage et/ou assemblage mécanique la fabrication d'éléments de tuyauterie destinés aux raccordements d'installations ou d'équipements industriels avec les alimentations en fluide pour différents process industriels. Il·elle intervient sur des réseaux de tuyauterie qui transportent des gaz ou des liquides, de nature plus ou moins dangereuse, à des températures ou pressions plus ou moins élevées.
- Le-la tuyauteur·euse prépare son environnement de travail, tient compte de la documentation qui lui est transmise (dossier de réalisation de travaux, plans...), prépare les éléments de tuyauterie (découpe, ébavurage, chanfreinage, délardage), met en forme les tronçons, assemble les lignes et assure un premier niveau de maintenance de son poste de travail.
- Le-la tuyauteur·euse est susceptible de travailler dans différents secteurs d'activités : le nucléaire, l'automobile, l'agroalimentaire, le gaz, la pétrochimie, la défense...
- Il·elle peut être affecté·e à un atelier de production (poste sédentaire) ou à un chantier (poste itinérant).

L'organisation

La formation peut s'effectuer :

- En alternance en contrat de professionnalisation CDD ou CDI,
- En formation continue (salariés d'entreprise),
- Via le Compte Personnel de Formation (CPF).

Les objectifs de la formation

À l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Préparer la fabrication des éléments de tuyauterie,
- Réaliser la préfabrication et l'assemblage de lignes de tuyauterie.

Pour les entreprises

L'embauche d'un apprenant en contrat de professionnalisation vous permet de bénéficier :

- D'une exonération des cotisations patronales d'assurances sociales (assurance maladie, maternité, invalidité, vieillesse-décès) et d'allocations familiales lorsque le salarié est âgé de 45 ans et plus ;
- De créance déductible du solde de la taxe d'apprentissage pour les entreprises de plus de 250 salariés employant plus de 5 % d'alternants ;
- D'une aide de 2 000 € versée aux entreprises à l'embauche d'un demandeur d'emploi âgé de 45 ans et plus en contrat de professionnalisation ;
- D'une aide forfaitaire de 2 000 € attribuée à l'employeur par France Travail pour l'embauche d'un demandeur d'emploi de 26 ans et plus, cumulable avec l'aide à l'embauche de l'État.



MODALITÉS ANDRAGOGIQUES

- La formation se déroule 100 % en présentiel sur notre site Fives Nordon de Nancy (78 avenue du XX^e Corps). Vous alternerez entre des modules théoriques, des immersions en atelier et des entraînements pratiques.
- L'équipe de formateurs est issue des professionnels expérimentés de chez Fives Nordon (tuyauteurs, chefs de chantier/d'atelier...).
- Vous évoluerez au sein d'un environnement industriel et bénéficierez du compagnonnage des tuyauteurs expérimentés de Fives Nordon.

MODALITÉS D'EXAMEN

Évaluation en continu durant la formation

- **Vous bénéficiez de deux bilans de compétences intermédiaires durant votre parcours afin d'évaluer votre progression pratique. Vous serez évalué-e à chaque fin de module théorique (évaluation type QCM, étude de cas).**

Modalités d'examen

- Avis de l'entreprise d'accueil.
- Évaluation par une commission (jury composé de professionnels et de représentants de l'UIMM territorial) d'une situation professionnelle reconstituée en centre de formation, ou évaluation en situation professionnelle réelle (en entreprise).

La grille d'évaluation de la commission ainsi que l'avis entreprise seront transmis à une commission paritaire qui statuera en faveur ou en défaveur de l'obtention du Titre paritaire à finalité professionnelle Tuyauteur·euse Industriel·le.

Les résultats seront communiqués dans les 3 mois.

Le Titre paritaire à finalité professionnelle sera remis dans les 6 mois.

Le contrat de professionnalisation

Le contrat de professionnalisation a pour but d'acquérir une qualification professionnelle reconnue. Il peut être réalisé en CDD ou en CDI (avec une période de professionnalisation). Sa durée varie entre 6 et 12 mois (durée pouvant être portée à 36 mois selon des cas particuliers). La durée de la formation varie entre 15 % et 25 % de la durée totale du contrat avec une obligation d'un minima de 150 heures. La rémunération est établie selon l'âge et le niveau de diplôme de l'apprenant. Plus d'informations : [Le contrat de professionnalisation | www.travail-emploi.gouv.fr](https://www.travail-emploi.gouv.fr) | Ministère du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles

Le programme de formation

Modules	Durée
Journée d'intégration	7 heures
Lecture de plans et calculs associés	35 heures
Travaux pratiques en école de tuyauterie	315 heures
Immersions en atelier de production tuyauterie	3,5 heures
Travaux pratiques immersifs sur skid tuyauterie	35 heures
Modules catalogue (choix entre 5 modules de formation permettant la personnalisation de la formation sur un secteur d'activité : nucléaire, gaz/pétro...)	35 heures
Entraînement et passage du Titre paritaire	14 heures
Bilan final et Atelier Technique de Recherche d'Emplois	3,5 heures

Le programme de formation est individualisé au regard du projet, des objectifs, du besoin et du niveau initial du candidat. Le contenu du programme reste évolutif tout au long du parcours de formation.

La certification obtenue

Le Titre paritaire à finalité professionnelle Tuyauteur·euse Industriel·le

Vous validerez un Titre paritaire à finalité professionnelle Tuyauteur·euse Industriel·le 0093 reconnu d'un niveau 3 (CAP/BEP) délivré par l'Union des Industries et des Métiers de la Métallurgie (enregistré le 01/10/2024 au RNCP, code 39641).

La certification est composée de deux blocs de compétences :

- BDC0215 : Préparation d'éléments de tuyauterie.
- BDC0216 : Préfabrication et assemblage de lignes de tuyauteries.

La formation peut être validée totalement ou partiellement (acquisition d'un ou deux blocs de compétences). L'apprenant ayant validé un seul bloc de compétences disposera de 5 ans pour valider le second.

Les passerelles, poursuites d'études, équivalences et débouchés

Passerelles possibles (liste non exhaustive)

- CAP Réalisations Industrielles en Chaudronnerie ou Soudage (RCIS)
- Titre paritaire à finalité professionnelle Soudeur·se Industriel·le 0042

Poursuites d'études (liste non exhaustive)

- Bac professionnel Technicien en Chaudronnerie Industrielle (TCI)
- Titre professionnel Technicien en Chaudronnerie Industrielle

Équivalences (liste non exhaustive)

- Titre professionnel Tuyauteur Industriel (niveau 3)

Débouchés (liste non exhaustive)

- Tuyauteur industriel en atelier de production ou en chantier dans des secteurs d'activités variés (nucléaire, agroalimentaire, automobile, pétrochimie, gaz, défense, hydrogène...)